

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ NATIONAL

Le comité national s'est réuni en visioconférence le lundi 22 avril 2024.

Le comité national prend acte de l'état d'avancement des conciliations. Si certains compromis techniques ont été trouvés, celles-ci n'ont pas permis pour autant d'aboutir, notamment sur la question de l'accompagnement social, faute d'avoir pu aborder convenablement tous les points malgré les quinze jours laissés aux discussions.

Le comité national rappelle que la convergence qui s'opère vers les standards des prestataires de service de la navigation aérienne européens ne saurait se retrouver uniquement dans l'ampleur des réformes envisagées et non dans la valorisation du Protocole 2023-2027.

Le comité national constate, par les déclarations préalables d'intention de grève effectuées à ce jour, une mobilisation record pour la journée de grève du jeudi 25 avril qui témoigne de la détermination des contrôleurs aériens à obtenir une juste reconnaissance de la profession.

Le comité national mandate le bureau national pour déposer un deuxième préavis de grève les journées des 9, 10 et 11 mai 2024 et pour se tenir à disposition des Pouvoirs publics durant ces quinze jours nouvellement laissés afin de s'inscrire dans la recherche de solutions.

Adopté à l'unanimité